

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2015

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 13

Convocation transmise le 26 mars 2015.

L'an deux mil quinze, le neuf avril à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la commune de Sepvret s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie de Sepvret, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. les conseillers municipaux :
BOUGOUIN Isabelle, BRISSARD Armand, BUTRÉ Sabrina, CHARPENTIER Patrick, CHESNES Dolorès, DUCOURTIEUX Jean-Claude, LACOMBE David, LINET Michel, MENUET Céline, PALLUAULT Delphine, PARISOT Bertrand, TEXIER Pauline, Yves THIERY.

Absents ayant donné pouvoir :

Absents excusés : *BARC Nathalie, LIÉTARD Philippe.*

Secrétaire de séance : *BUTRÉ Sabrina.*

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ordre du jour :

- ***Vote des comptes administratifs,***
- ***Approbation des comptes de gestion,***
- ***Vote des budgets primitifs,***
- ***Questions diverses.***

1. **Vote des comptes administratifs et approbation des comptes de gestion**

Les comptes administratifs et les comptes de gestion 2014 de la commune de SEPVRET et de l'Eco-quartier ont été approuvés et votés à l'unanimité de l'assemblée.

Les comptes de la commune de SEPVRET font apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 296 540,78 € (+ 62 909,91 € pour l'année 2014) et un excédent d'investissement de 3 264,29 € qui seront reportés sur les budgets 2015.

2. **Vote des budgets primitifs**

Suite à la préparation des derniers conseils, et en considérant le maintien des taux communaux, il est proposé un équilibre des budgets primitifs de la Commune de SEPVRET et de l'Eco-Quartier des Ouzines comme suit :

- Le budget primitif de la commune, équilibré à 657 462,78 € en fonctionnement et 319 410,55 € en investissement, est voté à l'unanimité.
- Le budget primitif de l'Eco-quartier des Ouzines équilibré à 673 769,04 € en fonctionnement et 639 593,04 € en investissement, est voté à l'unanimité.

Les projets d'investissement de l'année (aménagement sécuritaire des entrées de bourg, isolation et remplacement des huisseries sur les bâtiments publics) seront financés par la commune (sauf pour les huisseries et l'isolation qui feront l'objet d'un emprunt) et les subventions.

3. Questions diverses

- **Raccordement de la chaudière à la salle des fêtes**

Suite à l'étude du CRER qui rend possible l'extension du réseau de chaleur sur la salle des fêtes, il est décidé de demander des devis pour un projet d'aménagement.

Cette hypothèse de raccordement serait possible à condition d'isoler les bâtiments publics et isoler la salle des fêtes, baisser le plafond et diviser la salle en deux.

Des capteurs d'ambiance pourraient être installés à l'école, la salle polyvalente, la mairie et la cantine.

Il conviendrait de prévoir un ballon de 2 000 litres d'eau chaude pour compenser un léger déficit en cas de grand froid et en cas d'utilisation optimale des salles.

Le coût global du budget avoisinerait 50 000 euros. L'économie attendue sur la consommation électrique serait de 3 000 euros/an environ.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander les subventions susceptibles d'être attribuées dans le cadre de ce projet et à signer tous les documents nécessaires.

- **Remplacement des huisseries**

Sur le projet de changement des huisseries, c'est le devis bois de l'artisan Francis BARON qui est retenu par le Conseil Municipal pour les bâtiments communaux (41 361 euros HT).

- **Aménagement sécuritaire des entrées de bourg**

Les travaux d'aménagement sont en phase final.

- **FDGDON**

Une réunion sur le piégeage des ragondins aura lieu avec la FDGDON le mercredi 15 avril à 10h30 à la salle polyvalente. La FDGDON est titulaire d'une assurance qui couvre les piégeurs en cas d'incident.

- **SIVU SCOLAIRE**

Le budget 2015 a été voté avec un solde reporté de 32 000 euros. La participation de la commune de Sepvret sera de 55 500 euros.

- **SIVOM VOIRIE**

Projet de renouvellement du tracteur/broyeur

Il est demandé au Conseil Municipal de se positionner par rapport aux nouveaux statuts du SIVOM qui incluent désormais les frais d'entretien des terrains de foot. Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide d'accorder la modification des statuts telle qu'elle a été évoquée lors de la séance du SIVOM le 23 mars 2015.

- **SORAM : logiciel d'archivage PESV2**

Suite au dernier conseil, les tarifs ont été renégociés avec la SORAM qui accorde une remise de 200 euros HT sur les frais de formation.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide d'accepter la proposition de la SORAM : achat du logiciel => 1 598 euros HT + formation ½ journée => 250 euros HT.

- **Autres :**

⇒ Terre Saine : un rendez-vous a eu lieu avec une technicienne du Conseil Régional. Une communication devra être engagée auprès de la population sur les teneurs de cette action.

- ⇒ Achat d'un miroir pour la sortie de la maison de Yann Joly. Il sera adressé au demandeur un courrier notifiant que le Maire se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident puisqu'il juge que le dispositif n'est pas opportun à cet endroit.
- ⇒ Présence de motos à Fombedoire les samedis après-midi et dimanches matin. Le Maire fera un signalement auprès de la gendarmerie.
- ⇒ Il a été constaté des problèmes sur les heures d'embauche avec un agent communal.
- ⇒ Il est demandé que les branches situées sur les bas cotés à l'entrée de la Barre et rue de la Plaine en arrivant dans le bourg soient ramassées.
- ⇒ Eco-quartier : un rendez-vous est pris avec Mme GUERIF de ECP Urbanisme le mardi 14 avril prochain à 14 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Fait et délibéré en séance du 09/04/2015.

Liste des conseillers présents :

Le Maire :

BOUGOUIN Isabelle

CHARPENTIER Patrick

BRISSARD Armand

BUTRÉ Sabrina

CHESNES Dolorès

DUCOURTIEUX Jean-Claude

LACOMBE David

LINET Michel

MENUET Céline

PALLUAULT Delphine

PARISOT Bertrand

TEXIER Pauline

THIERY Yves